

CO-DEVELOPPEMENT, COMMENT RE- PRENDRE LA MAIN SUR UN PROJET D'ENR DE TAILLE INDUSTRIELLE ?

LES FORMATIONS DE LA FNCCR
CYCLE AGENTS



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Programme

DATE(S) DU STAGE **17 février 2022**

9 HEURES 15 **ACCUEIL / INTRODUCTION** (tour de table – recueil des attentes/évaluation des connaissances)

9 HEURES 45 **INTERETS ET LIMITES DU CO-DEVELOPPEMENT :**

- Identifier les intérêts et limites du co-développement : réduction du risque, partage des retombées économiques et de la gouvernance grâce à un support ludique
- Savoir évaluer la place que la collectivité et/ou les habitants souhaitent prendre ?
- Panorama des sources de financement en phase de développement

12 HEURES 30 **PAUSE DEJEUNER**

14 HEURES **COMMENT CO-DEVELOPPER UN PROJET ENR ?**

- Témoignage à distance d'un expert
- Méthodes et outils pour sélectionner son partenaire et sécuriser le partenariat
- Les points d'attention entre partenaires dans la négociation
- Savoir s'entourer: pour constituer les fonds propres et pour le savoir-faire
- Valoriser dans le capital toutes les contributions des partenaires

17 HEURES **CONCLUSION, EVALUATION DE LA SESSION ET PARTAGE DES ACQUIS**

17 HEURES 30 **FIN DE LA JOURNEE**

INTERVENANTS

- **Arno FOULON**, Animateur national, ENERGIE PARTAGEE

CO-DEVELOPPEMENT, COMMENT REPRENDRE LA MAIN SUR UN PROJET D'ENR DE TAILLE INDUSTRIELLE ?

DATES	17 FEVRIER 2022
OBJECTIFS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none">Comprendre l'intérêt et les limites du co-développement et les différents modèles de co-développementPrendre conscience de l'enjeu de nos représentations des autres acteurs et donner des outils pour comprendre l'autreSavoir identifier les intérêts de chacunDonner des outils pour se répartir les rôles en co-développementComprendre les rôles que peut prendre la collectivitéDonner des outils pour négocier de manière transparente le partage de la valeur entre co-développeursDonner des outils pour choisir la procédure adaptée de mise à disposition du foncier public et les possibilités pour la collectivité de choisir son partenaireConnaître la méthode pour sécuriser le partenariat (protocole de développement, société de projet de développement, pacte d'actionnaires)
PRÉREQUIS	Une connaissance de base du montage de projets d'EnR de territoire, de la structuration juridique et financière d'une société de projet ainsi que ces mécanismes de financement est très utile pour profiter pleinement de cette session.
DURÉE	7 heures en 1 jour
MODALITÉS D'ACCÈS	Pour participer à la formation, le stagiaire devra compléter le bulletin d'inscription ci-joint
METHODES PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">Outils d'animation utiles aux participants pour l'application pratique des connaissances, favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participantsUtilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérienceTravail en groupe, mise en situation sur des cas pratiquesSupport ludique jeu coopératif « concevoir une stratégie de développement »
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none">Fiche d'évaluation de la satisfaction remise aux stagiaires à la fin de la formationFiche d'évaluation des acquis (QCM-1) remise aux stagiaires à la fin de la formationSeconde fiche d'évaluation de la satisfaction et des acquis (QCM-2) adressée aux stagiaires six mois après la formation
PERSONNELS VISÉS	Agents de collectivités, d'entreprises publiques locales, de structures d'accompagnement
ANIMATEURS/INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none">Arno FOULON, Animateur national, ENERGIE PARTAGEE
NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SÉANCE	15 maximum

CO-DEVELOPPEMENT, COMMENT REPENDRE LA MAIN SUR UN PROJET D'ENR DE TAILLE INDUSTRIELLE ?

DATES	17 février 2022
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et nous adaptons notre prestation si cela est possible. Pour formuler une telle demande, les stagiaires sont invités à se signaler en remplissant la case prévue à cet effet dans le bulletin d'inscription.
LIEU	<ul style="list-style-type: none">▪ FNCCR : 109, rue de l'Université, 75007 PARIS Plan d'accès, liste des hôtels - www.fnccr.asso.fr/formation-des-agents/presentation/
TARIFS	Le coût de la formation s'élève à : <ul style="list-style-type: none">▪ 300 € par stagiaire - collectivité adhérente de la FNCCR▪ 450 € par stagiaire - collectivité non-adhérente de la FNCCR
RENSEIGNEMENTS	<p>Référent pédagogique Lionel GUY Chef du service ENR-MDE l.guy@fnccr.asso.fr</p> <p>Référent administratif Marie-Christine SCOQUART Assistante 01 40 62 16 39 mc.scoquart@fnccr.asso.fr</p> <p>Le règlement intérieur des formations organisées par la FNCCR est disponible à l'adresse suivante : www.fnccr.asso.fr/formation-des-agents/presentation/</p>

CO-DEVELOPPEMENT, COMMENT RE- PRENDRE LA MAIN SUR UN PROJET D'ENR DE TAILLE INDUSTRIELLE ?

LES FORMATIONS DE LA FNCCR
CYCLE AGENTS



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Bulletin d'inscription

STAGIAIRE

Bulletin à retourner au plus tard 10 jours avant le début de la formation à la FNCCR

NOM _____ PRÉNOM _____

COLLECTIVITÉ _____ FONCTION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____

EMAIL _____ @ _____

EMAIL SERVICE COMPTABILITÉ/RH _____ @ _____

NUMÉRO DE SIRET _____ CODE APE _____

ORGANISME PAYEUR (TRÉSORERIE, PAIERIE...) _____

ADRESSE _____

NUMÉRO D'ENGAGEMENT OU CODE SERVICE (CF. CHORUS PRO) _____

RECUEIL DES ATTENTES ET DES BESOINS

Votre inscription à cette formation résulte :

- d'une recommandation de votre hiérarchie
- d'une démarche personnelle

Avez-vous déjà suivi une formation sur cette thématique ? oui non

Quelle est votre connaissance sur cette thématique ? _____

Conclusion : niveau à l'entrée de la formation : Débutant Intermédiaire Avancé

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ? _____

Comment comptez-vous intégrer la formation dans votre projet professionnel ? _____

CO-DEVELOPPEMENT, COMMENT REPENDRE LA MAIN SUR
UN PROJET D'ENR DE TAILLE INDUSTRIELLE ?

CONDITIONS D'INSCRIPTION

17 FÉVRIER 2022

FRAIS D'INSCRIPTION

- Adhérent FNCCR : 300 €/participant
 Non-adhérent FNCCR : 450 €/participant
 (non soumis à la TVA, incluant les déjeuners, hors frais de transport et d'hébergement)

MODIFICATION, ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Toute inscription non annulée 48 heures avant le début de la formation, sera considérée comme due.
- En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre personne appartenant à la même collectivité ou au même établissement.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Souhaite être contacté pour une demande d'adaptation.

REPAS

Merci d'indiquer votre préférence pour le plateau-repas :

- Poisson
- Viande
- Végétarien

RÈGLEMENT

Le paiement sera honoré dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

DEMANDE D'ATTESTATION DE PRÉSENCE

Souhaite recevoir une attestation de présence établie par la FNCCR :
 oui non

Je déclare accepter les conditions d'inscription.

Date : _____

Signature et cachet de la collectivité ou de l'établissement :

Le traitement de vos données a pour finalité de recueillir les informations nécessaires à votre inscription et de gérer votre participation à la présente formation. En l'absence de ces renseignements, la FNCCR ne pourra y donner suite. En qualité de responsable de ces traitements, la FNCCR s'engage à ce que les traitements de données personnelles effectués soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ». Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et d'opposition sur les données personnelles concernées. Vous pouvez exercer vos droits auprès de la FNCCR en envoyant un message à l'adresse suivante : rgpd@fnccr.asso.fr ou par courrier postal à : FNCCR, RGPD, 20 boulevard Latour Maubourg 75007 Paris Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).